



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(non audité)

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

30 juin 2019



Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
(non audité)	
Au 30 juin	2019
Actif	
Actif courant	
Placements	11 296 440 \$
Trésorerie	292 116
Dividendes à recevoir	48 971
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	148 269
	11 785 796
Passif	
Passif courant	
Distributions à payer (note 4)	64 130
Montant à payer pour la vente d'options	39 965
	104 095
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 681 701 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	550 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	21,24 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	
(non audité)	
Pour la période du 10 janvier 2019 (date de lancement) au 30 juin 2019	2019
Revenu	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes	164 369 \$
Intérêts à distribuer	108
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	61 314
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	45 311
Gain (perte) net sur les placements	271 102
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(18 864)
Gain (perte) de change net réalisé	25 089
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	(5 346)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	144 640
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	145 519
Revenu total (montant net)	416 621 \$
Charges (note 5)	
Frais de gestion	14 805 \$
Retenues d'impôts	17 392
Coûts de l'information aux porteurs de parts	4 017
Honoraires d'audit	4 800
Honoraires des agents des transferts	8 340
Droits de garde et frais bancaires	60 830
Frais du comité d'examen indépendant	102
Frais juridiques	14
Coûts de transactions (note 9)	17 518
Total des charges	127 818
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(64 764)
Total des charges (net)	63 054 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	353 567 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)	1,31 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité)	
Pour la période du 10 janvier 2019 (date de lancement) au 30 juin 2019	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	353 567 \$
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	13 109 734
Rachat de parts rachetables	(1 606 700)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur parts rachetables	11 503 034 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenu net de placement	(174 900)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(174 900)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	11 681 701 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)	
Pour la période du 10 janvier 2019 (date de lancement) au 30 juin 2019	2019
Activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	353 567 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie	
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(61 314)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	18 864
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(45 311)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	5 346
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(144 640)
Produit de la vente de placements	2 178 676
Achats de placements	(8 890 454)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(52 600)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(6 637 866) \$
Activités de financement**	
Produit de l'émission de parts rachetables	7 745 310
Rachat et annulation de parts rachetables	(704 558)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(110 770)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	6 929 982 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	292 116
Trésorerie à l'ouverture de la période	-
Trésorerie à la clôture de la période	292 116 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	98 006 \$

* Inclus dans les activités d'exploitation

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
(non audité)				
Au 30 juin 2019				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Services de télécommunication diversifiés				
8 790	AT&T Inc.	370 304	385 732	3,3
6 188	BCE Inc.	367 588	368 681	3,2
16 888	Deutsche Telekom AG	382 217	382 548	3,3
18 342	Orange S.A.	386 202	378 693	3,2
601	Swisscom AG	383 747	395 132	3,4
35 233	Telefonica, S.A.	396 289	378 850	3,2
13 968	Telenor ASA	377 883	388 332	3,3
68 035	Telia Company AB	401 887	395 674	3,4
7 367	TELUS Corporation	357 579	356 636	3,0
4 816	Verizon Communications Inc.	370 155	360 307	3,1
		3 793 851	3 790 585	32,4
Services de distribution d'électricité aux collectivités				
3 346	Duke Energy Corporation	394 132	386 646	3,3
4 650	Edison International	386 438	410 487	3,5
11 171	Endesa S.A.	376 870	376 109	3,2
2 924	Entergy Corporation	392 494	394 132	3,4
6 831	FirstEnergy Corp.	381 737	382 958	3,3
12 917	Fortum OYJ	372 775	373 824	3,2
8 767	PPL Corporation	363 663	356 020	3,0
5 262	The Southern Company	369 391	380 926	3,3
		3 037 500	3 061 102	26,2
Services de distribution de gaz aux collectivités				
9 560	Naturgy Energy Group, S.A.	356 188	344 931	3,0
		356 188	344 931	3,0
Services d'utilité publique divers				
3 639	Dominion Energy, Inc.	366 844	368 465	3,1
26 046	E.ON SE	371 740	370 434	3,2
20 015	ENGIE S.A.	396 775	397 587	3,4
27 684	National Grid PLC	392 573	384 804	3,3
		1 527 932	1 521 290	13,0
Pétrole, gaz et combustibles				
7 734	Enbridge Inc.	369 542	365 818	3,1
14 319	Kinder Morgan Inc., cat. P	378 455	391 530	3,4
4 333	ONEOK, Inc.	381 762	390 447	3,3
7 934	Pembina Pipeline Corporation	385 269	386 783	3,3
5 839	Corporation TC Énergie	361 104	379 068	3,3
8 049	The Williams Companies, Inc.	294 055	295 558	2,5
		2 170 187	2 209 204	18,9
Services de télécommunication sans fil				
171 727	Vodafone Group PLC	365 471	369 328	3,2
		365 471	369 328	3,2
Total des actions		11 251 129	11 296 440	96,7

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite) (non audité)				
Au 30 juin 2019				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
OPTIONS				
Services de télécommunication diversifiés				
(2 900)	AT&T Inc. – juill. 2019 à 32,5 USD	(1 640)	(4 102)	(0,1)
(2 000)	BCE Inc. – juill. 2019 à 60 USD	(1 420)	(840)	-
(5 500)	Deutsche Telekom AG – juill. 2019 à 15,4 EUR	(984)	(901)	-
(6 000)	Orange S.A. – juill. 2019 à 14 USD	(1 163)	(1 251)	-
(100)	Swisscom AG – juill. 2019 à 490 USD	(523)	(724)	-
(11 600)	Telefonica, S.A. – juill. 2019 à 7,25 USD	(1 903)	(1 814)	-
(4 600)	Telenor ASA – juill. 2019 à 185 USD	(2 045)	(1 995)	-
(22 400)	Telia Company AB – juill. 2019 à 42 USD	(1 110)	(1 106)	-
(1 200)	Verizon Communications Inc. – juill. 2019 à 58,5 USD	(996)	(283)	-
		(11 784)	(13 016)	(0,1)
Services de distribution d'électricité aux collectivités				
(1 100)	Edison International – juill. 2019 à 65 USD	(2 667)	(3 875)	(0,1)
(2 200)	Endesa S.A. – juill. 2019 à 24 USD	(66)	(131)	-
(700)	Entergy Corporation – juill. 2019 à 105 USD	(909)	(394)	-
(1 700)	FirstEnergy Corp. – juill. 2019 à 44 USD	(1 212)	(579)	-
(4 200)	Fortum OYJ – juill. 2019 à 19,4 USD	(2 129)	(2 971)	-
(2 800)	PPL Corporation – juill. 2019 à 32 USD	(1 107)	(550)	-
(1 700)	The Southern Company – juill. 2019 à 57 USD	(1 097)	(356)	-
		(9 187)	(8 856)	(0,1)
Services de distribution de gaz aux collectivités				
(3 100)	Naturgy Energy Group, S.A. – juill. 2019 à 25 USD	(1 525)	(762)	-
		(1 525)	(762)	-
Services d'utilité publique divers				
(700)	Dominion Energy, Inc. – juill. 2019 à 80 USD	(1 014)	(458)	-
(6 500)	E.ON SE – juill. 2019 à 9,6 USD	(1 648)	(1 452)	-
(6 600)	ENGIE S.A. – juill. 2019 à 13,61 USD	(984)	(786)	-
		(3 646)	(2 696)	-
Pétrole, gaz et combustibles				
(1 500)	Enbridge Inc. – juill. 2019 à 47 USD	(465)	(735)	-
(2 800)	Kinder Morgan, Inc. – juill. 2019 à 21 USD	(1 180)	(1 283)	-
(9 100)	National Grid PLC – juill. 2019 à 850 USD	(833)	(908)	-
(800)	ONEOK, Inc. – juill. 2019 à 67,5 USD	(1 159)	(1 938)	-
(1 500)	Pembina Pipeline Corporation – juill. 2019 à 48 USD	(1 035)	(1 530)	-
(2 600)	The Williams Companies, Inc. – juill. 2019 à 27,5 USD	(1 233)	(3 064)	-
		(5 905)	(9 458)	-
Services de télécommunication sans fil				
(56 600)	Vodafone Group PLC – juill. 2019 à 125 USD	(2 572)	(5 177)	(0,1)
		(2 572)	(5 177)	(0,1)
Total des options		(34 619)	(39 965)	(0,3)
Total des placements		11 216 510	11 256 475	96,4
Contrats de change à terme (note 6)			148 269	1,3
Autres actifs, moins les passifs			276 957	2,3
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			11 681 701	100,0

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2019

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 10 janvier 2019. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts i) des distributions mensuelles en trésorerie, ii) la possibilité d'une plus-value du capital et iii) une volatilité des rendements généralement inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions¹ d'émetteurs mondiaux du secteur des services aux collectivités¹. Pour atteindre ses objectifs de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équilibré, composé des actions de 30 émetteurs mondiaux du secteur des services aux collectivités¹ sélectionnées dans l'univers d'investissement des sociétés mondiales de services aux collectivités¹ et qui, immédiatement après chaque reconstitution trimestrielle du portefeuille, se classent parmi les 30 premiers émetteurs selon la capitalisation boursière (en dollars canadiens selon la dernière valeur de fin de mois) et peuvent faire l'objet d'options d'achat. Si, à son avis, trop peu d'émetteurs mondiaux du secteur des services aux collectivités répondent aux critères d'investissement du Fonds, il peut investir dans moins de 30 de ces sociétés.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaire a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 16 août 2019.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2019, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être

¹Voir le prospectus daté du 7 janvier 2019 du Fonds.

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HUTL. Au 30 juin 2019, le cours de clôture des parts était de 21,25 \$.

Souscriptions et rachats

Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Parts en circulation
Émission initiale, le 10 janvier 2019	100 000
Parts rachetables émises	525 000
Parts rachetables rachetées	(75 000)
Total en circulation au 30 juin 2019	550 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2019 s'est élevé à 270 175 parts.

Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant. Le montant des distributions pour la période close le 30 juin 2019 s'est établi à 174 900 \$.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,50 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 1 934 \$ pour la période close le 30 juin 2019 et sont inclus dans les coûts de communication de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période close le 30 juin 2019. Pour la période close le 30 juin 2019, le gestionnaire a absorbé 64 764 \$ du total des charges du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

Au 30 juin 2019, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2019					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	2 657 469 CAD	1 763 000 EUR	28 902 \$	0,6634
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	441 247 CAD	293 000 EUR	4 394 \$	0,6640
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	350 929 CAD	2 280 000 NOK	842 \$	6,4970
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	57 752 CAD	376 000 NOK	18 \$	6,5106
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	659 922 CAD	390 000 GBP	10 961 \$	0,5910
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	108 253 CAD	64 000 GBP	1 757 \$	0,5912
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	336 557 CAD	2 387 000 SEK	(436)\$	7,0924
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	56 305 CAD	400 000 SEK	(166)\$	7,1042
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	340 474 CAD	253 600 CHF	(238)\$	0,7448
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	26 juillet 2019	57 760 CAD	43 000 CHF	(11)\$	0,7445
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 août 2019	4 661 885 CAD	3 485 000 USD	102 246 \$	0,7476
Total				148 269 \$	

Compensation des contrats de change à terme

En 2019, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui ont été compensés au 30 juin 2019. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

30 juin 2019			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	149 120 \$	(851)\$	148 269 \$
Passifs dérivés	(851)\$	851 \$	-

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2019, 96,7 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 564 822 \$. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2019				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	4 649 586 \$	4 559 639 \$	89 947 \$	0,7
Euro	3 014 775 \$	3 065 419 \$	(50 644)\$	(0,4)
Couronne norvégienne	394 061 \$	407 820 \$	(13 759)\$	(0,1)
Livre sterling	756 366 \$	755 457 \$	909 \$	-
Couronne suédoise	394 134 \$	393 465 \$	669 \$	-
Franc suisse	395 303 \$	398 482 \$	(3 179)\$	-
Total	9 604 225 \$	9 580 282 \$	23 943 \$	0,2

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 9 402 594 \$ et à 201 631 \$.

Au 30 juin 2019, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 1 197 \$, ou 0,0 %, sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2019, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. Il n'avait donc aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

s'effectue principalement en titres et en trésorerie. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2019, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut des contrats de change à terme, lesquels sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2019, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2019				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	11 296 440	-	-	11 296 440
Contrats de change à terme	-	148 269	-	148 269
Total des actifs financiers	11 296 440	148 269	-	11 444 709
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(19 988)	(19 977)	-	(39 965)
Total des passifs financiers	(19 988)	(19 977)	-	(39 965)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2019. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période close le 30 juin 2019.

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Les tableaux suivants présentent le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Segment de marché :

Au	30 juin 2019
	% de l'actif net
Services de télécommunication diversifiés	32,4
Services de distribution d'électricité aux collectivités	26,2
Pétrole, gaz et combustibles	18,9
Services d'utilité publique divers	13,0
Services de télécommunication sans fil	3,2
Services de distribution de gaz aux collectivités	3,0
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,3
Contrats de change à terme	1,3
Options	(0,3)
Total	100,0

Régions :

Au	30 juin 2019
	% de l'actif net
États-Unis	38,5
Canada	15,9
Espagne	9,5
France	6,6
Royaume-Uni	6,5
Allemagne	6,4
Suède	3,4
Suisse	3,4
Norvège	3,3
Finlande	3,2
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,3
Contrats de change à terme	1,3
Options	(0,3)
Total	100,0

8. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour 2019, le Fonds a choisi le 15 décembre comme date de clôture de son année d'imposition. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital

Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF

peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

9. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle au 30 juin 2019.



Siège social

710 Dorval Drive, Suite 209,
Oakville (Ontario) L6K 3V7

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.